

Questions au Feuilleton

2. a) On exige des candidats qu'ils puissent s'exprimer dans l'une des deux langues officielles; b) les exigences scolaires varient du niveau collégial au diplôme universitaire, suivant le programme en vertu duquel le candidat s'est enrôlé.

3. On espère qu'éventuellement chaque élève-officier recevra sa formation dans la langue officielle de son choix.

LE PROJET PRINCIPAL DU PARC NATIONAL RIDING MOUNTAIN

Question n° 1198—M. Stewart (Marquette):

1. Le projet principal du parc national *Riding Mountain* est-il terminé et dans la négative, quand le sera-t-il?
2. Quand fera-t-on connaître au public ce projet principal?
3. Y aura-t-il des audiences publiques à ce sujet et dans l'affirmative, a) quand et b) y aura-t-il des audiences dans l'Ouest du Manitoba?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. On a terminé la dernière version du projet de plan-cadre.

2. Le plan sera révélé au public au moins 60 jours avant la tenue des audiences publiques.

3. Oui. a) A cause des priorités découlant des audiences publiques précédentes pour lesquelles il n'a pas encore été rendu de décisions, il est peu probable qu'une audience publique sur le parc national *Riding Mountain* puisse être tenue en 1973. b) On n'a pas encore décidé de l'endroit où ces audiences auront lieu.

L'EXPROPRIATION DES USINES E.B. EDDY DE HULL (QUÉ.)

Question n° 1203—M. Lambert (Bellechasse):

A la suite de l'expropriation des usines E.B. Eddy de Hull, un montant d'argent a-t-il été payé à cette fin, au 31 janvier 1973 et, dans l'affirmative, quel a été le montant payé et à l'ordre de qui le chèque a-t-il été émis?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État aux Affaires urbaines): Aucune des usines E.B. Eddy de Hull n'a été expropriée. Les paiements suivants ont été versés à la société E.B. Eddy pour l'achat de sa propriété à Hull: 21 février 1972, \$1,000,000. 30 mars 1972, \$23,000,000. 27 novembre 1972, \$250,000.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL—LE PERSONNEL DU CENTRE DE PLANIFICATION ET DE RECHERCHE SÉCURITAIRES

Question n° 1287—M. Cossitt:

Quelles sont les personnes à l'emploi du Centre de planification et de recherche sécuritaires du ministère du Solliciteur général, prêtées à ses bureaux ou qui y sont attachées et, dans chaque cas, a) quelles sont les fonctions de chacune d'elles et b) quel traitement touchent-elles pour l'année financière en cours?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Au 1^{er} mars 1973, le personnel du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité comprenait:

Nom	a) Fonctions	b) Traitement
J. Armit.....	Agent de la sécurité (Sécurité des installations).....	\$15,737—\$17,883
P. Banning.....	Chef, Section de la politique de la sécurité.....	\$15,900—\$18,400

[M. Richardson.]

Nom	a) Fonctions	b) Traitement
R. Bourne.....	Chef, Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité.....	\$22,000—\$28,000
L. Cloutier.....	Analyste de l'information (Sécurité interne).....	\$15,737—\$17,883
W. Dabros.....	Chef, Section de l'analyse de l'information.....	\$15,080—\$18,020
R. Gaudet.....	Analyste de l'information (Sécurité interne).....	\$15,236—\$20,557
R. Harris.....	Analyste de l'information (Sécurité interne).....	\$15,737—\$17,883
L. Lagacé.....	Secrétaire.....	\$ 6,676—\$ 7,338
G. McCully.....	Analyste de l'information (criminelle et policière).....	\$15,990—\$18,400
E. Tack.....	Agent d'administration.....	\$ 9,348—\$11,133
M. Valenti.....	Secrétaire.....	\$ 6,676—\$ 7,338
N. Villeneuve.....	Commis aux dossiers.....	\$ 6,707—\$ 7,372
P. Wallace.....	Analyste de l'information (Sécurité interne).....	\$15,737—\$17,883
G. Wilkinson.....	Agent de la sécurité (Sécurité du personnel).....	\$15,737—\$17,883

SOLLICITEUR GÉNÉRAL—LE DOUBLE EMPLOI

Question n° 1288—M. Cossitt:

Le Centre de planification et de recherche sécuritaires du ministère du Solliciteur général fait-il d'une façon ou d'une autre double emploi avec le travail que fait dans un domaine quelconque la Gendarmerie royale du Canada et, si tel est le cas, quelle est la nature exacte de ce travail?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Non.

LES INSTITUTEURS À L'EMPLOI DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Question n° 1390—M. Orlikow:

1. Combien d'instituteurs étaient employés par la Direction des affaires indiennes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien durant l'année 1970-1971?

2. De ce nombre, combien étaient classés, a) aide-instituteur ou instituteur non diplômé n'ayant aucune formation en enseignement, b) au niveau inférieur et n'ayant qu'un certificat d'immatriculation du cours élémentaire et une année de formation pédagogique, c) au niveau 1, ayant un certificat d'études secondaires et une année de formation pédagogique, d) au niveau 2, ayant un certificat d'études secondaires et deux années de formation pédagogique, e) au niveau 3, ayant un certificat d'études secondaires et trois années de formation pédagogique, f) au niveau 4, ayant un certificat d'études secondaires et quatre années de formation pédagogique, g) au niveau 5, ayant un certificat d'études secondaires et cinq années de formation pédagogique et h) au niveau 6, ayant un certificat d'études secondaires et six années de formation pédagogique?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. 1,372.

2. a) 160; b) 53; c) 402; d) 266; e) 153; f) 214; g) 78; h) 46.

*BASE MILITAIRE DE VALCARTIER—L'EXPROPRIATION DE TERRAIN

Question n° 1416—M. Laprise:

Combien d'acres de terrain ont été expropriés depuis 1968 pour le développement de la base militaire de Valcartier et quel fut le coût moyen par acre expropriée?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, en réponse à la question n° 1416 marquée d'un astérisque, il n'y a eu aucune expropriation de terrain depuis 1968 en vue d'agrandir la base militaire de Valcartier.